

Une occasion à ne pas manquer !

Participer au comité technique des habitants - Pour cela, réserver la date du 3 novembre à 18 heures !



Une occasion à ne pas manquer !

Mais de quoi s'agit-il ?

La Maison de Services André Tandonnet [1], plus communément appelée **Centre social**, pour pouvoir exercer sa mission, fait l'objet tous les quatre ans d'une procédure d'agrément par la CAF (Caisse d'Allocations Familiales). Cette procédure nécessite une démarche de projet : diagnostic, plan d'action, évaluation, concernant le mode de fonctionnement. Fin 2020, l'agrément en cours arrive à échéance, il faut donc procéder à une nouvelle demande.



Cette démarche, **Marie-Christine Leroux**, directrice du CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale), s'y attelle avec ardeur. Elle a donc déjà réalisé plusieurs comités techniques : communication - parentalité - partenariat - accès aux droits - action collective. Tous les bilans de ces comités permettront de dresser un projet soumis à l'agrément de la CAF.

Mais il reste à animer un dernier comité et pas le moins important, celui proposé au public du Condomois, Marie-Christine Leroux souhaite que **le mardi 3 novembre, à 18 heures, dans la Salle Pierre de Montesquiou**, à Condom, les habitants de la Ténarèze viennent en grand nombre, pour découvrir le Centre Social - dont les fonctions et les opportunités sont souvent méconnues des concitoyens -, mais aussi pour venir proposer des actions ou de nouvelles animations.

Et savez-vous ce qu'est exactement un Centre social ?

Marie-Christine Leroux en précise les objectifs et missions :



► un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale ; il doit être capable de déceler les besoins et les attentes des usagers et des habitants. C'est un lieu de rencontres et d'échanges entre les générations, il facilite le développement des liens familiaux et sociaux.

► un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets : il prend en compte l'expression des demandes et des initiatives des usagers et des habitants, et favorise la vie sociale et la vie associative. Il encourage le développement des initiatives des usagers en mettant des moyens humains et logistiques à leur disposition.

Le Centre Social est aussi labellisé France Services

Démarches administratives liées à la situation fiscale, la santé, la famille, la retraite ou l'emploi, l'espace "France Services" permet d'accéder à un bouquet de services du quotidien et de rapprocher le service public des usagers.

Situé Rue Gambetta, en centre ville, le centre social est facile d'accès, se révèle donc très pratique pour les formalités administratives des concitoyens qui peuvent désormais réaliser au même endroit un nombre important de démarches.



Maurice Boison, le président de la Communauté de Communes de la Ténarèze (CCT), tient à préciser que ce ne sont plus seulement les 6.000 habitants de Condom qui peuvent bénéficier des opportunités offertes par le Centre Social, mais près de 16.000 habitants rassemblés dans les vingt-six communes de la CCT. En effet, depuis janvier 2015, certains ne le savent peut être pas encore, la CCT ayant pris en charge les compétences d'action sociale d'intérêt communautaire, le centre social communal, limité auparavant à Condom, est devenu intercommunal : **le CIAS**. Certes, en raison de la proximité ou non de la sous-préfecture, certains auront plus de facilité que d'autres à accéder aux services proposés, mais tous sont des bénéficiaires potentiels.

Le rendez-vous est donc fixé le **mardi 3 novembre**, non seulement pour tous les habitants, mais aussi pour les maires élus de la Ténarèze qui doivent venir contribuer à la mise en place du projet qui sera soumis à l'approbation de la CAF.

Renseignements pratiques



Centre Social - 28 rue Gambetta, à Condom

Tél. : **05.62.28.42.70**

Mail : **sej@cias-tenareze.fr**

Blog : le blog des Petizégrands

Photos Marc Le Saux